

ÉCHANGE DE NOTES (16 décembre 1969 et 8 janvier 1970) ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI MODIFIANT L'ACCORD DU 11 SEPTEMBRE 1964 CONCERNANT LE STATUT DES FORCES CANADIENNES AUX BERMUDES

I

*Le Haut Commissaire du Canada au Secrétaire d'État aux
Affaires étrangères et du Commonwealth*

Bureau du
HAUT COMMISSIONNAIRE POUR LE CANADA

le 16 décembre 1969.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord constitué par l'Échange de Notes du 11 septembre 1964 entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement du Royaume-Uni concernant le statut des Forces canadiennes aux Bermudes.

A la suite de l'expansion des services et de la modernisation du matériel visant à accroître l'efficacité de la station radio, il est nécessaire de porter de 50 à 100 l'effectif (tous rangs) des Forces canadiennes stationnées de façon permanente aux Bermudes. Avec l'approbation du Gouvernement du Royaume-Uni on a sollicité et obtenu l'accord du Gouverneur et Commandant en chef des Bermudes.

J'ai donc l'honneur de proposer que la liste figurant dans l'annexe à l'Accord du 11 septembre 1964 soit remplacée par la liste révisée contenue dans l'annexe à la présente Note.

Si cette proposition agréée au Gouvernement du Royaume-Uni, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note et son annexe dont les versions anglaise et française font également foi, constituent avec votre réponse un Accord entre les deux Gouvernements modifiant la liste que comporte l'Annexe à l'Accord du 11 septembre 1964. L'Accord modificateur entrera en vigueur à la date de votre réponse et demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'une des parties le dénonce au moyen d'un préavis de six mois donné par écrit à l'autre, ou jusqu'à ce que l'Accord du 11 septembre 1964, prenne fin, selon celle des deux dates qui survient la première.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

C. S. A. RITCHIE

Le très honorable

Michael Stewart, M.P.

Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et aux
Affaires du Commonwealth
Londres, Angleterre